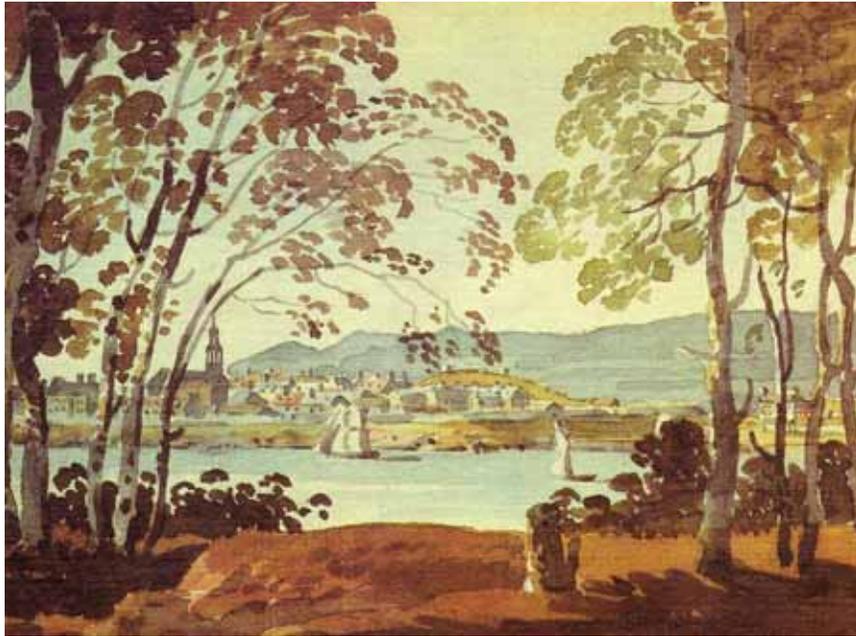


La protection et la mise en valeur du mont Royal



Office de consultation publique de Montréal

Atelier thématique 3

La protection des paysages et des vues

31 mars 2008

La protection et la mise en valeur des paysages et des vues

Contenu de la présentation

La présentation qui suit porte sur le régime de protection et de mise en valeur élaboré à l'égard des paysages et des vues de la montagne. Il a été présenté à la Table de concertation du Mont-Royal et a fait l'objet d'un consensus.

- 1. Introduction** – contexte et mesures du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal
- 2. Les paysages** – le projet de paysage
notions de paysage et le mont Royal
- 3. Les vues** – mise en contexte et mesures élaborées



360* depuis la croix du mont Royal / Sylvain Legault

Le Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal

1. Introduction

Le Plan comporte trois grands objectifs, dont le suivant :

Assurer la protection et la mise en valeur

- des milieux naturels
- des milieux construits et aménagés
- **des paysages, incluant les vues**



Assurer la protection et la mise en valeur des paysages

C o n t e x t e

- ✓ Les paysages contribuent de façon très importante à l'intérêt porté à la montagne et leur prise en compte est devenue un incontournable dans la gestion équilibrée de la montagne.
- ✓ À ce jour, aucune étude n'a eu pour objet premier les paysages du mont Royal.
- ✓ Leur nature et les problématiques liées à leur protection et leur mise en valeur ne sont pas bien connues.
- ✓ Les outils de protection et de mise en valeur des vues d'intérêt doivent être améliorés, sur la base d'une mise à jour des inventaires des vues.



Assurer la protection et la mise en valeur des paysages

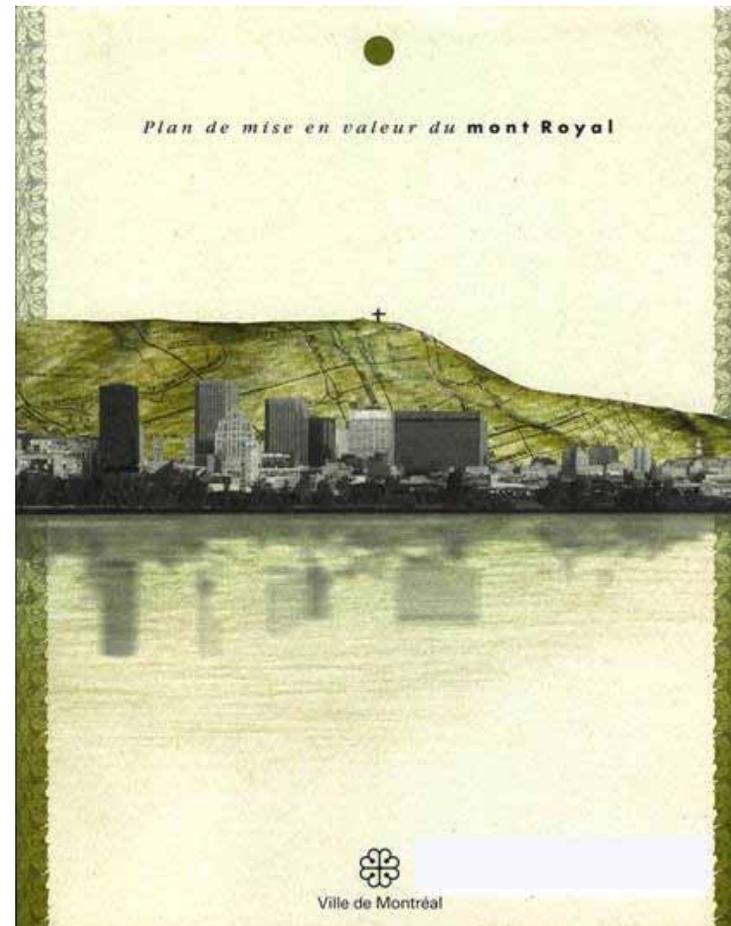
M e s u r e s

1. Développer, par le biais d'une étude détaillée, une connaissance précise des composantes paysagères du mont Royal
2. Établir un devis standardisé pour les études paysagères devant être réalisées en amont d'une intervention dans l'AHNMR
3. Développer et mettre en place des mesures de protection appropriées

2. Les paysages mise en contexte

- Le Plan de mise en valeur 1992
- Les Chartes internationales, nationales et locales
- Les exemples venant d'ailleurs
- La Charte du Mont-Royal
- Les valeurs / Ministère de la Culture et des Communications du Québec
- Le Plan d'urbanisme de Montréal
- Les Politiques Ville / Ministère

Remise en question - Le livre vert ...



état de la connaissance

- Mount Royal, Frederick Law Olmsted
- Plans directeurs
- Publications / études / projets
- Expérience acquise...

2.5 Un paysage urbain et une architecture de qualité, page 115
2.6 Un patrimoine bâti, archéologique et naturel valorisé, page 149
Objectif 11 | Mettre en valeur le mont Royal, le caractère insulaire et les autres éléments identitaires du paysage urbain, page 116

Unesco
Charte de Paysage Européen
FRANCE
Charte de Burra
American national parks service / Parcs Canada
National Association of Olmsted Parks
Charte du Mont Royal
Valeurs du Ministère

La montagne en question, 2 volumes, Ville de Montréal et le Groupe GIUM, 1988;- *Analyse visuelle Le mont Royal*, École d'architecture du paysage, Université de Montréal, septembre 1988 _ *Site du patrimoine du mont Royal, Principes et critères de restauration, d'insertion et d'intervention*, Beaupré et Michaud, novembre 1989 _ *Outremont et son patrimoine, Inventaire et mise en valeur du patrimoine d'Outremont*, Pierre-Richard Bisson, février 1993 _ *Plan directeur du secteur Nord et Développement du Secteur Mountain View du cimetière Mont-Royal*, Williams Asselin Ackaoui & associés, 1995 _ *Plan directeur d'aménagement, Cimetière Notre-Dame-des-Neiges*, Fabrique de la paroisse Notre-Dame de Montréal (Louis Beaupré, Pierre-Richard Bisson, Alain Chartier, Paul Faucher, Jacques Parent), 1999-2000 _ *L'Avenir du Mont Royal*, Commission des biens culturels du Québec, 2002 (réf: http://www.cbcq.gouv.qc.ca/grand_dossiers/mont_royal/index.html) _ *Analyse des valeurs patrimoniales du site et des bâtiments de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*, Caroline Tanguay sous la direction de Jean-Claude Marsan, mai 2001 _ *Plan d'aménagement du site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal et Annexe*, Version + Vlan paysages, Jacques Reeves, Les Consultants LBCD inc., mars et décembre 2003 _ *Connaissance du mont Royal : le bâti*, Patri-Arch, avril 2003 _ *Aménagement d'une patinoire réfrigérée et des abords du Lac aux Castors*, *Plan d'ensemble et plan d'aménagement 2004*, Groupe Cardinal Hardy, décembre 2004 _ *Les valeurs et les patrimoines du mont Royal*, ministère de la Culture et des Communications, mars 2005 _ *Fiches de caractérisation*, Arrondissement du Plateau-Mont-Royal, 2005 _ *Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*, Commission des biens culturels du Québec, décembre 2005 (réf: <http://www.cbcq.gouv.qc.ca/rapports/Mont-Royal.pdf>) _ *État des lieux et plan d'actions pour la conservation et la mise en valeur des composantes patrimoniales des cimetières du mont Royal*, Mario Brodeur, avril 2006 _ *Étude sur les espaces verts et sur les potentiels de verdissement des espaces gris de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*, Céline Paradis, mai 2006 _ *Étude sur l'évolution historique des paysages du mont Royal*, *Documentation et définition du cadre théorique*, décembre 2005, *Rapport final* 10 mars 2006, *Étude complémentaire* juin 2006, Nicole Valois _ *Projet pilote d'identification et de documentation des propriétés contributives dans les secteurs patrimoniaux*, INRS – UQAM, juin 2006 _ *Campus de l'Université de Montréal et secteur adjacent, Étude typo-morphologique*, Convergité et Chaire de recherche du Canada en patrimoine bâti de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal, septembre 2006 _ *Empreintes et reliefs du Domaine de la Montagne, Étude des valeurs patrimoniales des propriétés des Prêtres de Saint-Sulpice, Domaine des Messieurs de Saint-Sulpice et Collège Marianopolis*, Beaupré et Michaud, octobre 2006 _ *Exercice de définition du paysage du mont Royal*, MBrodeur Consultant Inc., mars 2007 _ *Le mont Royal dans l'œuvre de Frederick Law Olmsted*, Dr. Charles E. Beveridge, mai 2007 _ *Entrées du parc Mont-Royal : avenues des Pins et du Parc*, Groupe Cardinal Hardy, 8 juin 2007;

objectifs du 'projet de paysage'

- Malgré les mécanismes et outils de planification qui intègrent les notions de paysage, ce champ d'expertise demeure fragmentaire, imprécis et ne repose pas sur des consensus.
- Les notions de paysage sont complexes. Le paysage traduit en un clin d'oeil soit l'état d'un milieu naturel ou soit comment l'homme s'est approprié le territoire au fil du temps. Il est le témoignage de l'histoire, des valeurs et de l'identité d'un peuple vis-à-vis un territoire.

Dans cet esprit, **le projet de paysage vise à :**

- ✓ mieux connaître et comprendre les composantes paysagères de la montagne
- ✓ développer une expertise en paysage
- ✓ développer des outils pour mieux intervenir / évaluer les interventions

Afin de mieux protéger, mettre en valeur et créer le patrimoine de demain

notions de paysage / définition

La définition issue de la convention européenne du paysage, Florence, 20 octobre 2000, utilisée par la Ville de Montréal dans sa Politique du patrimoine, est très large.

Le **Paysage** désigne une partie du territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et / ou humains et de leurs interrelations.

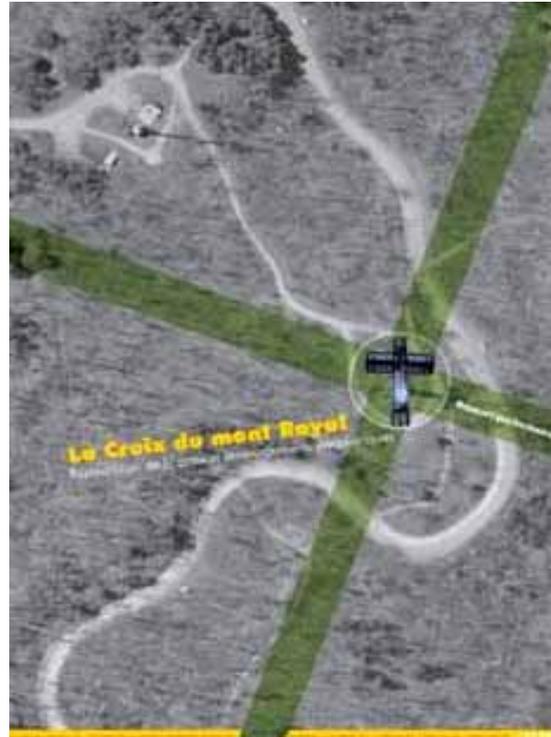
Encore plus simple, selon le petit Larousse, le paysage c'est ce qui s'offre à la vue !



notions de paysage / l'échelle - de la nation à la montagne



notions de paysage / l'échelle secteur / site / élément



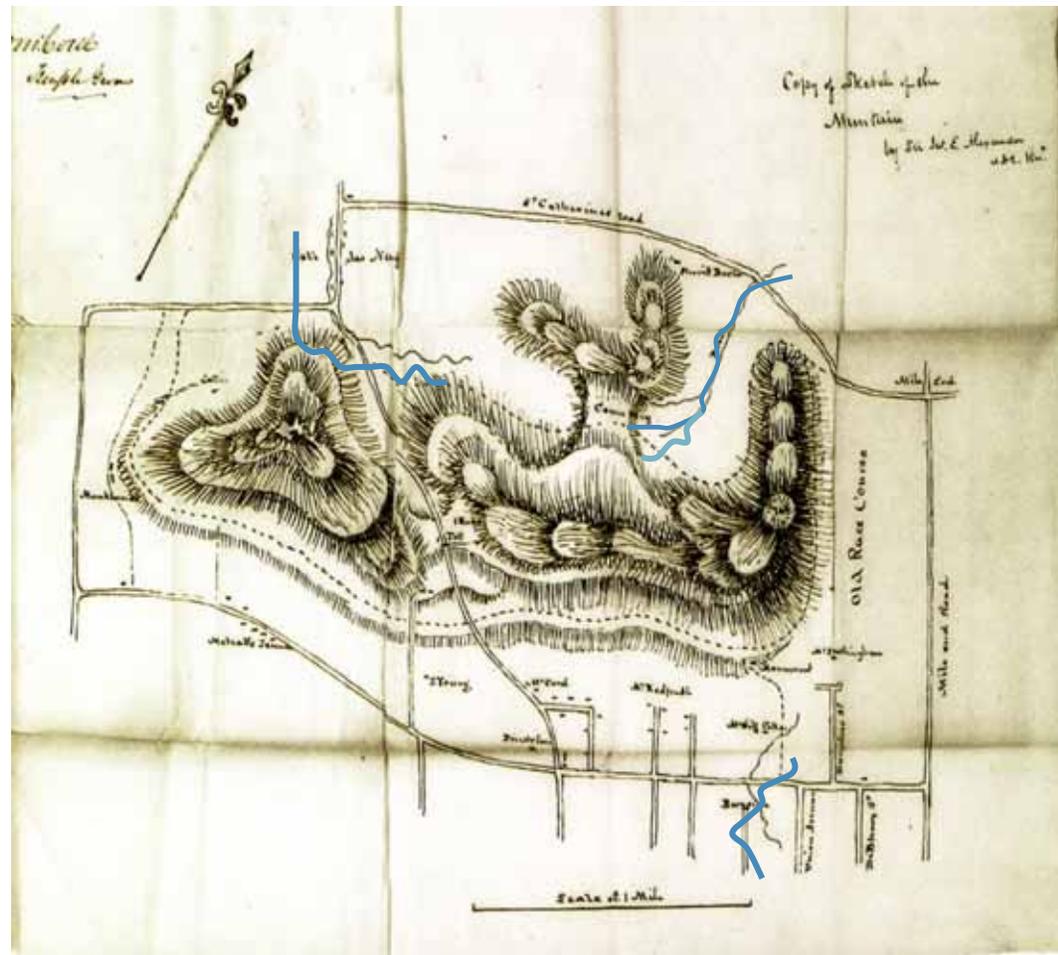
Le parc du Mont-Royal / site de la croix / la croix

les aménagements paysagers, les éléments d'intérêt (arbres, éléments bâtis)

notions de paysage – la montagne et ses composantes

- L'analyse et la caractérisation des composantes et particularités topographiques, naturelles, bâties et historiques de la montagne permettra une meilleure compréhension de ce paysage 'culturel' .

la montagne — géomorphologie et hydrologie



Musée McCord
d'histoire canadienne
M9944

la montagne — topographie

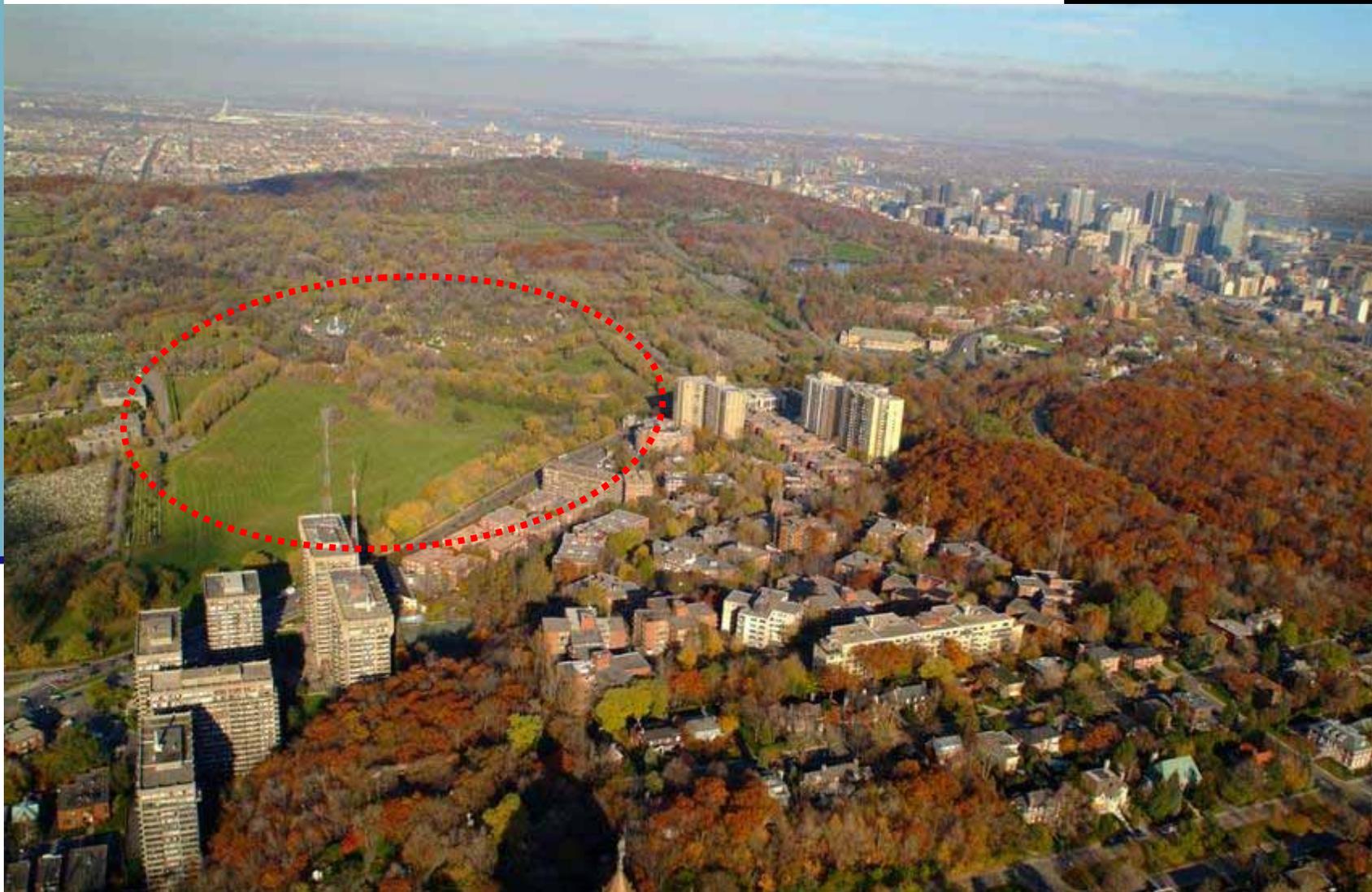


1898

la montagne — une colline Montérégienne



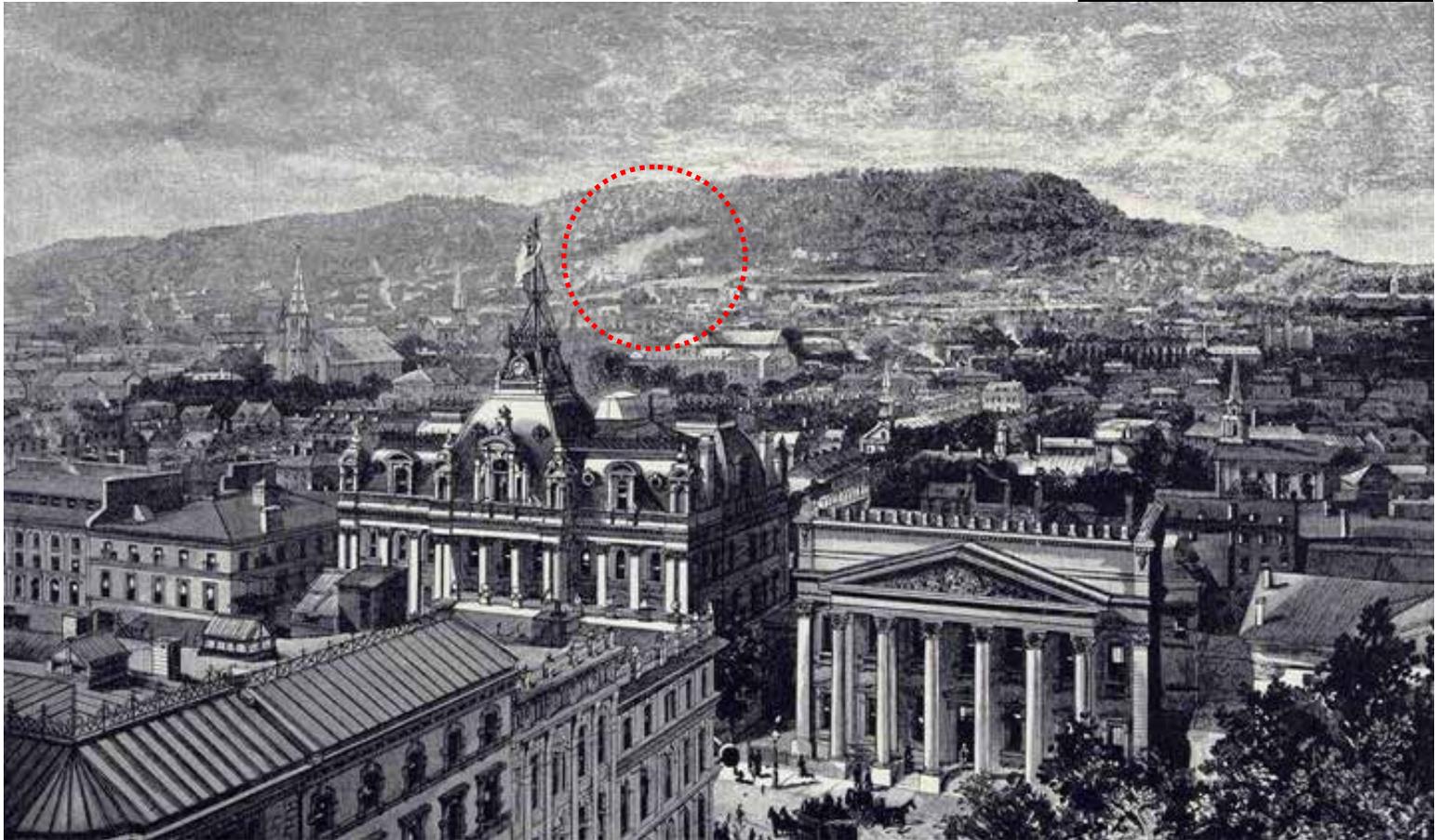
la montagne — composantes naturelles et culturelles / bassin central



la montagne — flanc sud / escarpement / résidences / institutions



à travers le temps — une préoccupation avec le paysage



La coupe à blanc sur les terrains de l'actuelle entrée Peel

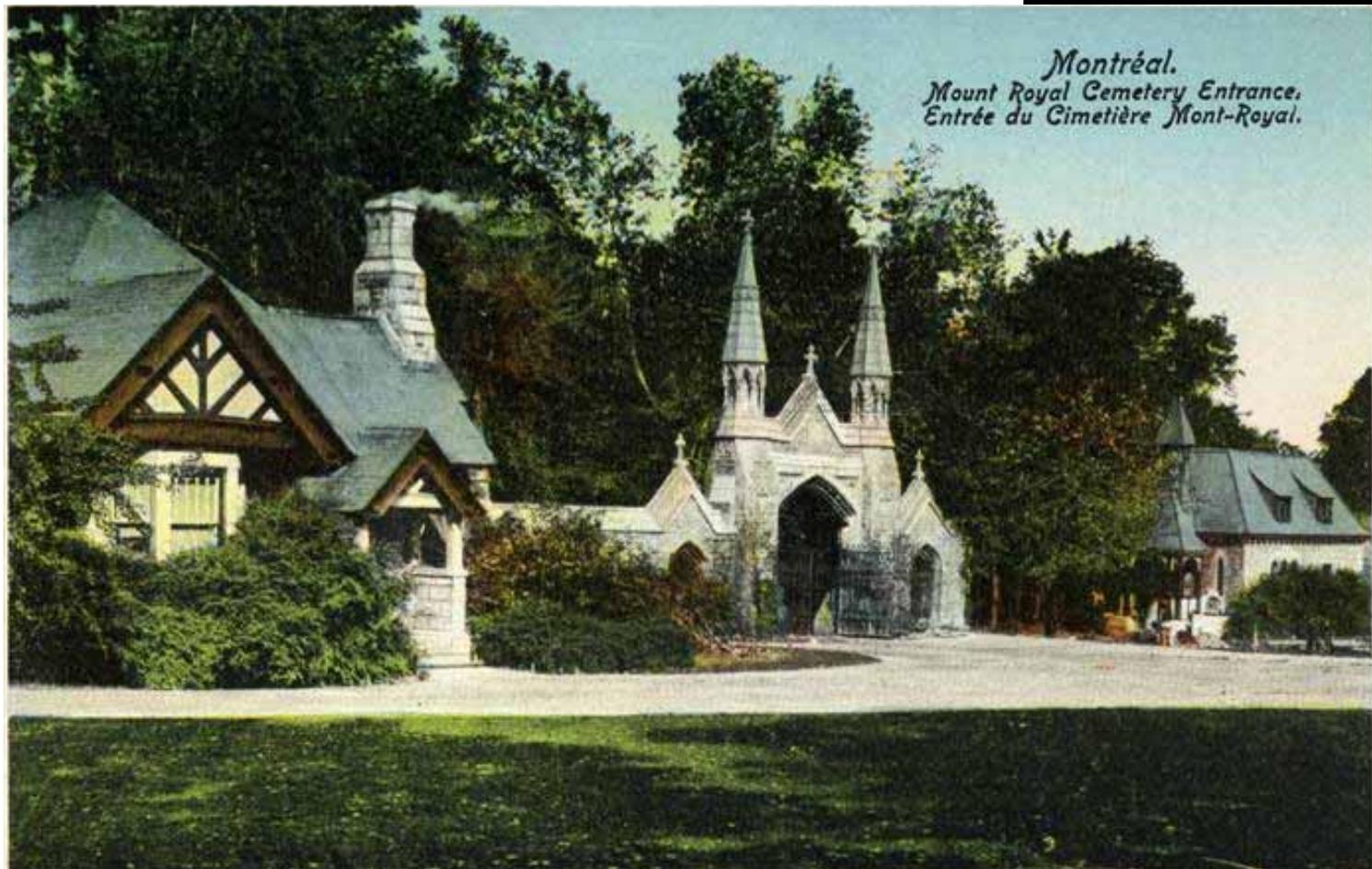
Gravure: collection Daniel Chartier

à travers le temps



Victoria Square, Montreal

à travers le temps



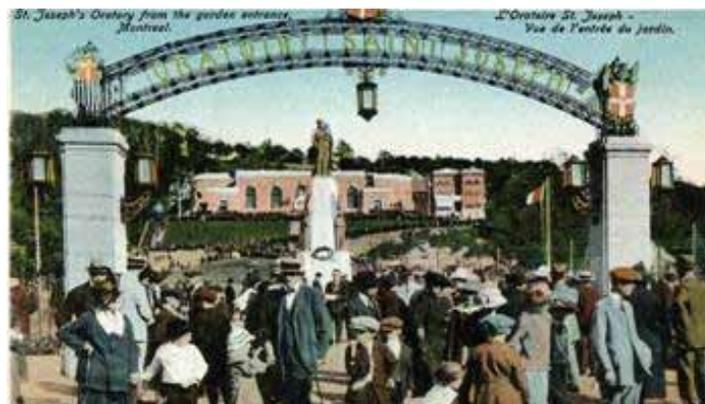
1852

à travers le temps



1854

à travers le temps – en trois mouvements



L'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal

à travers le temps



Grand Séminaire de Montréal. Le lac

Le Grand Séminaire et le Collège de Montréal, 1868-1871

à travers le temps



HOTEL DIEU HOSPITAL, MONTREAL, CANADA.

à travers le temps



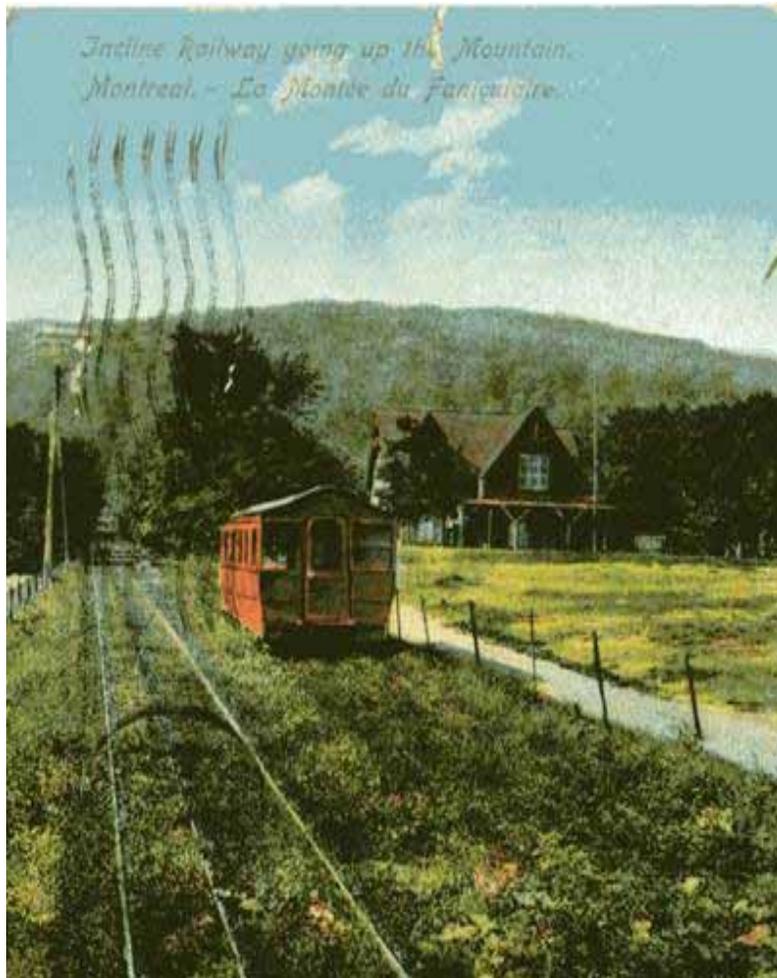
Après l'Hôtel Dieu, le Royal Victoria est le deuxième construit sur un terrain du parc 1880 - 1920

à travers le temps



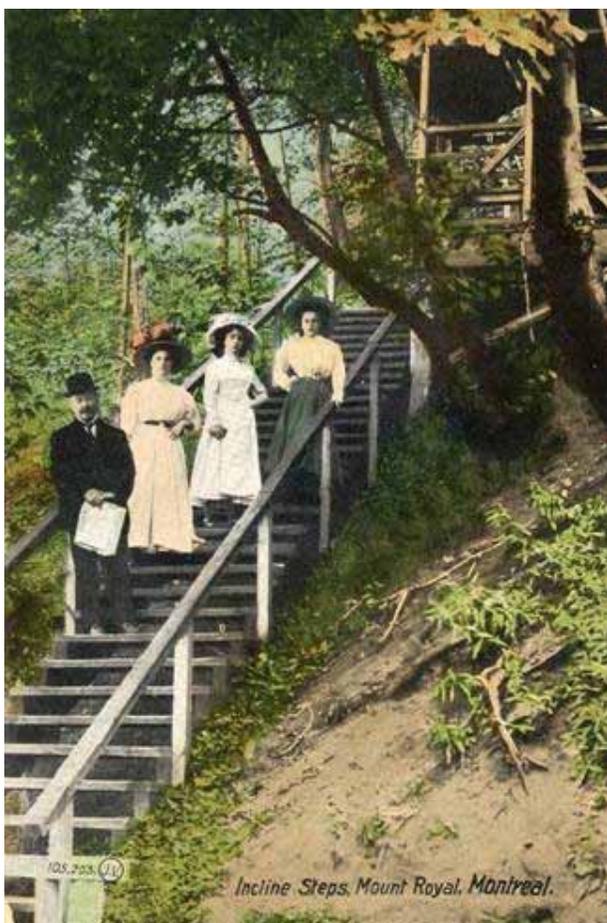
Toboggan Slide/ 1884

à travers le temps



Funiculaire 1885-1920 / Parc du Mont-Royal de Frederick Law Olmsted, 1876 inauguré

à travers le temps



Monument à Sir George-Étienne Cartier, 1919

à travers le temps



à travers le temps

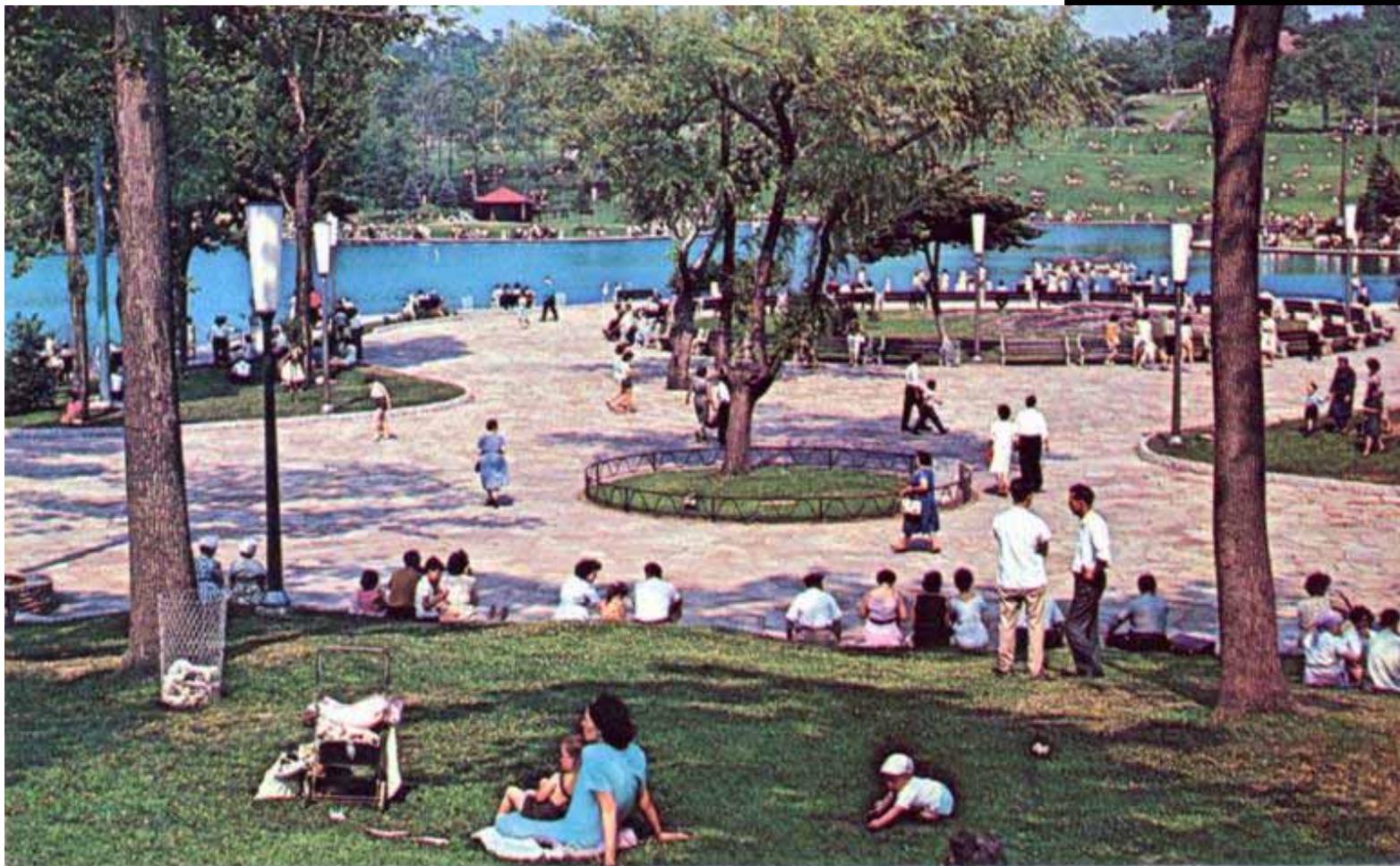


à travers le temps



Avec sa haute tour, sa grande échelle et son ornementation dépouillée, ce bâtiment introduit des éléments de la modernité architecturale dans le paysage montréalais. *CBCQ étude de caractérisation de l'AHNMR*

à travers le temps



Le patrimoine moderne / Todd Lac 1938 Hazen-Size Desbaret 1957 pavillon

à travers le temps



Le transport et l'accessibilité

à travers le temps



à travers le temps



les menaces

La lente dégradation...petit peu par petit peu

Une végétation invasive, l'érosion, surutilisation, mauvaise utilisation, qualité des aménagements, infrastructures surdimensionnées, erreurs du passé, prolifération de signalisation, absence de lignes directrices et critères d'aménagement, caractère évolutif des paysages, manque d'entretien, budgets réduits, +



le projet de paysage — connaître et faire connaître

- **Approfondir une méthode d'étude des paysages**
 - établir un devis standardisé d'analyse de la valeur 'paysagère'
 - préciser les circonstances qui requièrent la réalisation d'études
 - revue de la littérature (conventions, méthodologies, études et pratiques)
- **Analyse des composantes marquantes à l'échelle région / montagne :**
 - repères naturels / bâtis qui le structurent (ex. escarpement rocheux, tour Udm, Oratoire)
 - vues vers / depuis le mont Royal et vues intérieures

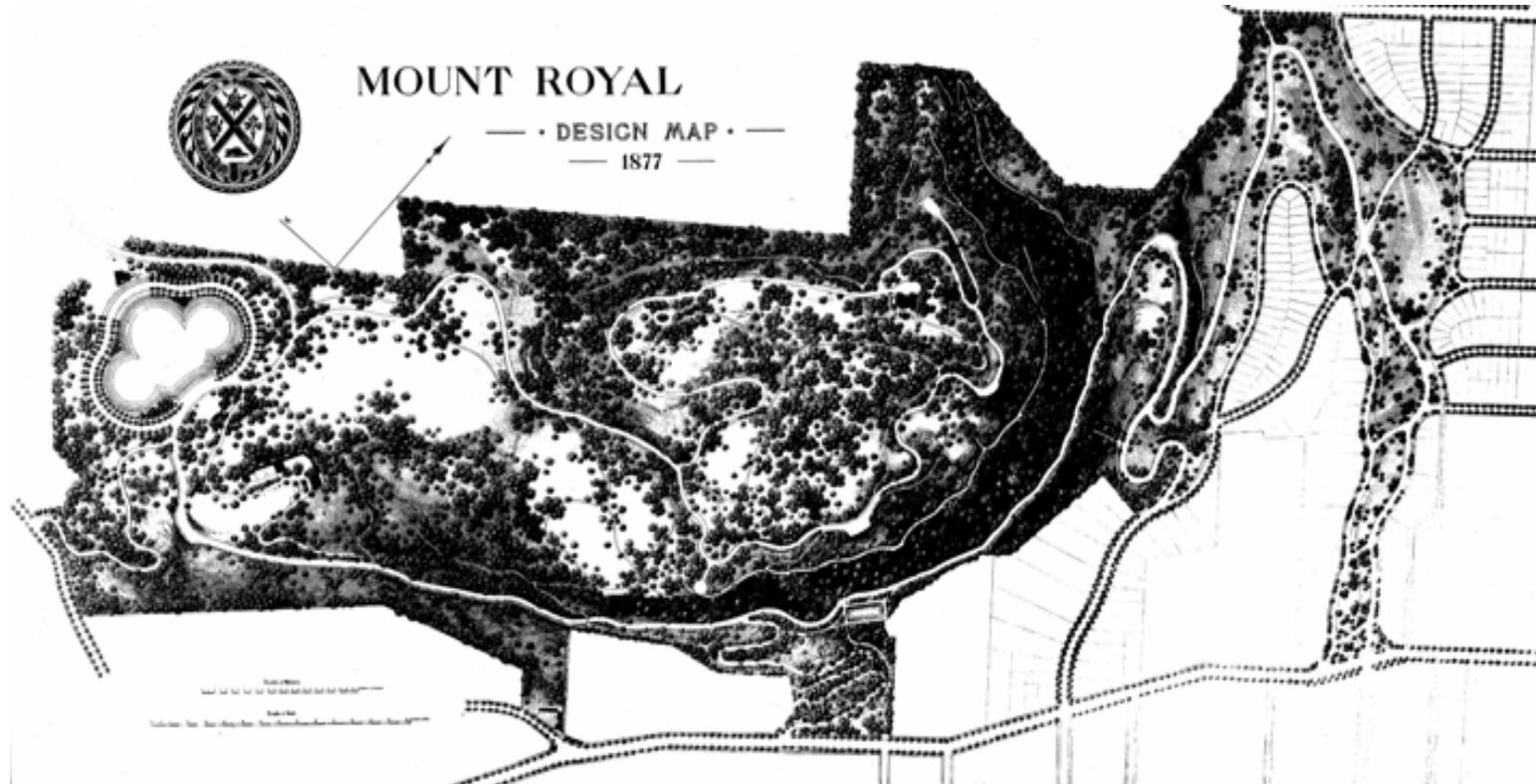


Le projet de paysage

- Analyse des composantes paysagères à l'échelle sectorielle
 - Couronne formée surtout de propriétés privées / institutionnelles / cimetières / parcs et réservoirs / quartiers résidentiels / réseau viaire.
 - *
- Établir la valeur relative des composantes paysagères et identifier des éléments caractéristiques fondamentaux à préserver
 - opportunités et vulnérabilités / protection / restauration / réhabilitation / mise en valeur, etc.
- Énoncer des pistes de mise en valeur
- Élaborer un outil de référence



le mont Royal d'Olmsted - un vision d'ensemble



planifier à long terme

1. Concevoir des 'aménagements' en fonction de l'ensemble et d'une idée directrice claire, inspirée et respectueuse du *genus loci*, et de la topographie du site.

La protection et la mise en valeur des paysages et des vues

3. Les vues

- ✓ mise en contexte
- ✓ mesures élaborées



Assurer la protection et la mise en valeur des vues

1990:

Parmi les trois objectifs d'aménagement et les stratégies énoncés au **Plan directeur de l'arrondissement Ville-Marie (Plan d'urbanisme 1992)**:

« La valorisation du fleuve et de la montagne »

- Mettre en valeur des vues vers la montagne et le fleuve (15)
- Concentrer les édifices les plus élevés au Centre des affaires
- Ne jamais dépasser le sommet de la montagne (232,5 m)



les 2 massifs

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

1992:

Le premier **Plan de mise en valeur du mont Royal** réitère l'importance de mettre en valeur les vues

- Les points de vues et les percées visuelles à partir des sentiers du parc du Mont-Royal doivent être valorisés en s'inspirant du plan d'Olmsted
- Les belvédères existants doivent être restaurés
- La qualité des paysages internes de la montagne doit être maintenue



Assurer la protection et la mise en valeur des vues



Assurer la protection et la mise en valeur des vues

Simulation, 2000



une fois construit

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

2004: Le Plan d'urbanisme réitère l'importance des vues

Préserver le caractère du mont Royal
et sa prédominance dans le paysage urbain

Moyens de mise en œuvre:

- Protéger les grandes perspectives et vues encadrées d'intérêt vers et à partir de la montagne, notamment 49 vues identifiées, de manière à maintenir les relations visuelles entre le mont Royal, le fleuve, les autres cours d'eau et le milieu urbain environnant.
- Le Document complémentaire précise que la réglementation d'arrondissement doit inclure:
 - des règles ou critères assurant qu'un projet de construction doit tendre à maintenir des vues sur la montagne et le fleuve lorsqu'il est visé par une des vues
 - des critères établissant que dans l'AHNMR, un projet de construction, une clôture, une grille, un mur, un muret, un escalier, une terrasse, un massif, un alignement d'arbres, ou des travaux de terrassement doivent respecter et mettre en valeur les vues, à partir d'un espace public, vers ou depuis l'AHNMR.

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

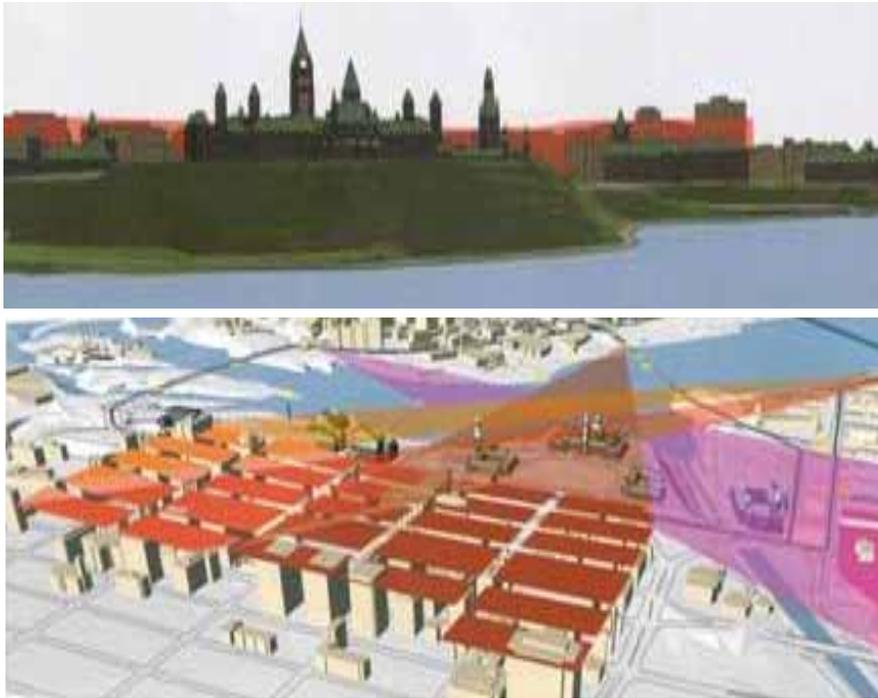
Dans la poursuite des orientations énoncées et dans le cadre de l'élaboration du Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal, un des objectifs poursuivis vise l'amélioration des encadrements et des outils existants.

Les régimes de protection qui ont été préparés incluent donc des mesures visant la protection et la mise en valeur des vues.

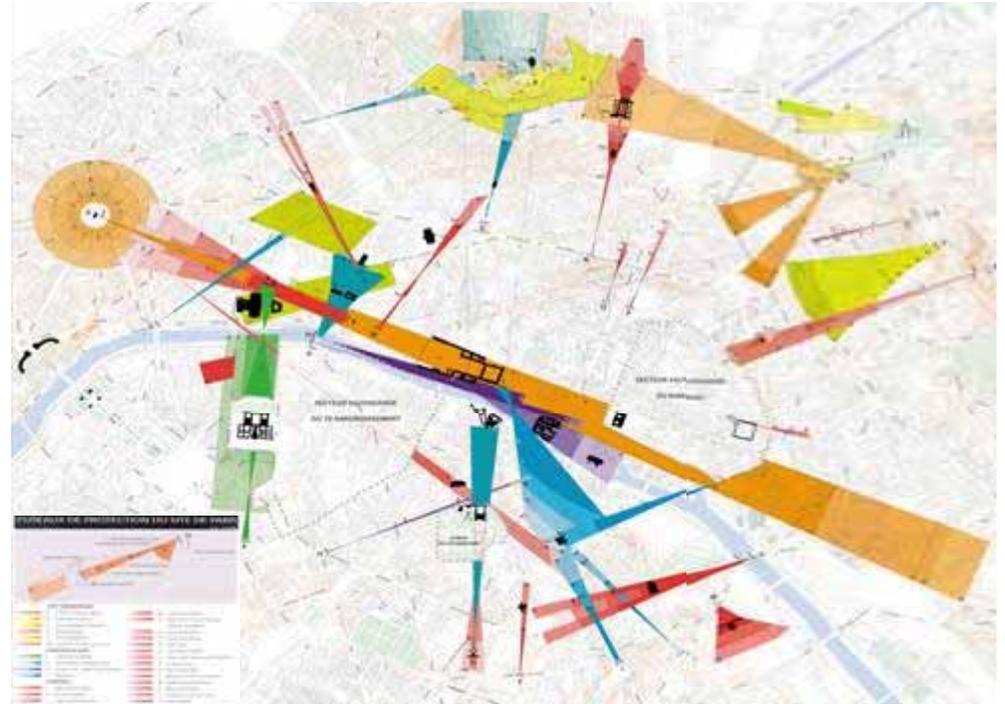
Les régimes de protection ont été présentés à la Table de concertation du Mont-Royal et ont fait l'objet de consensus.

Des démarches similaires ont été menées dans d'autres grandes villes

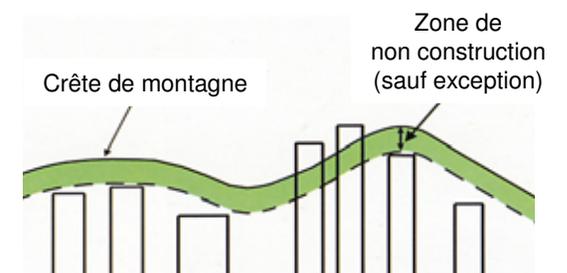
Ottawa



Paris



Hong Kong



Assurer la protection et la mise en valeur des vues

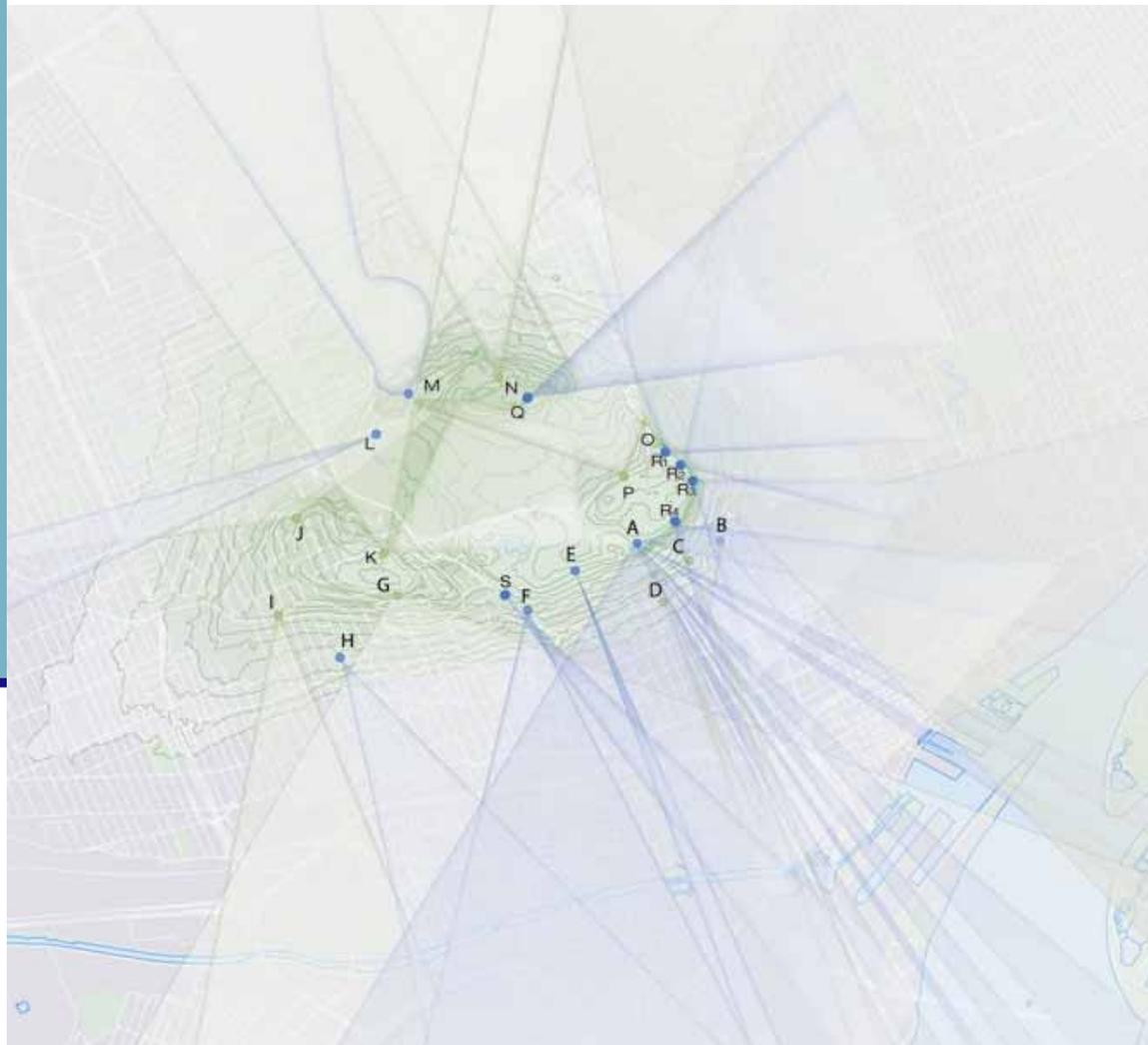
Dans un premier temps,

L'inventaire des vues d'intérêt depuis la montagne et vers la montagne a été complété.

Au total, 104 points de vue ont été retenus, soit 55 de plus que les 49 lieux identifiés de façon non exhaustive au Plan d'urbanisme, 2004.

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

Inventaire élargi des vues depuis le mont Royal

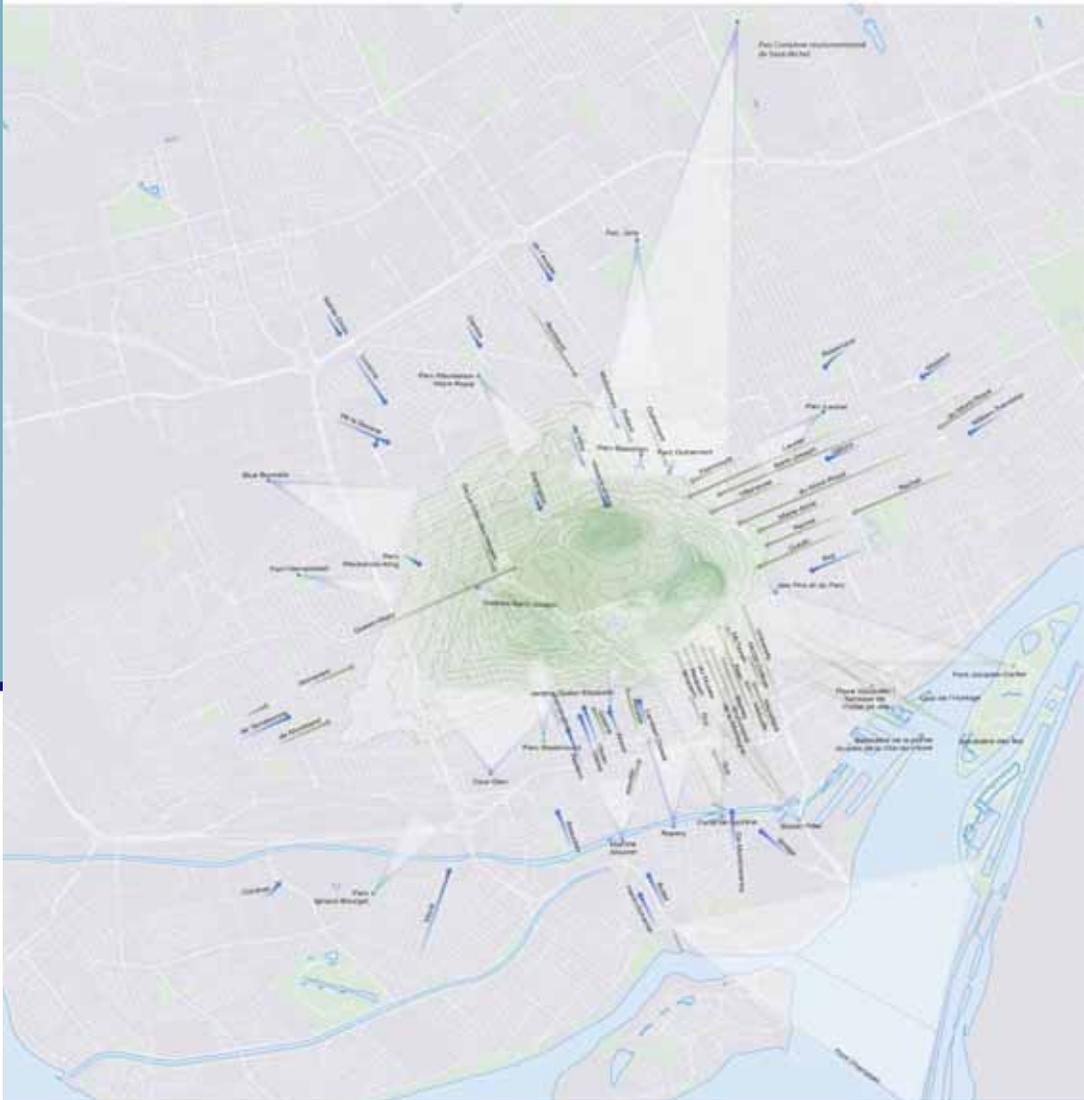


	Vue identifiée au Plan d'urbanisme 2004	10
	Vue ajoutée	+ 9
		19

- ★ A. Belvédère Kondiaronk du chalet de la Montagne
- B. Avenue des Pins en bordure du parc Rutherford
- C. Rue Peel, angle avenue des Pins
- D. Rue de la Montagne, angle avenue Docteur-Penfield
- E. Clairière au nord de l'Hôpital général
- F. Intersection Cedar et Côte-des-Neiges
- G. Belvédère du parc Summit vers le sud
- H. Parc King-George
- I. Belvédère Roslyn
- J. Oratoire Saint-Joseph
- K. Belvédère du parc Summit vers le nord
- L. Chemin Polytechnique de l'Université de Montréal
- M. Pavillon principal de l'Université de Montréal
- N. Axe Vincent-D'Indy
- O. Belvédère Camillien-Houde
- P. Voie Camillien-Houde vers le nord
- Q. Mountain View (Cimetière Mont-Royal)
- R. Sentiers de l'Escarpement Est du parc du Mont-Royal
- S. Escalier Trafalgar

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

Inventaire élargi des vues vers le mont Royal



	Vue identifiée au Plan d'urbanisme 2004	39
	Vue ajoutée	+ 46
		85

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

Les vues depuis et vers le mont Royal



Les hauteurs maximales autorisées sur le territoire de la Ville assurent déjà la protection de la grande majorité des 104 vues inventoriées.



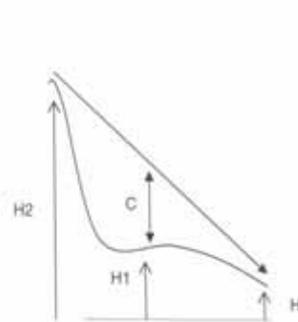
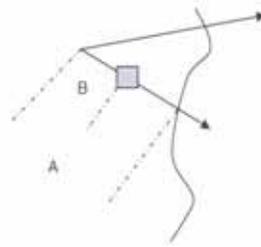
Conformément aux orientations établies, les constructions les plus élevées sont souhaitées dans le Centre. Les hauteurs maximales permises y sont donc les plus importantes. Or, la pérennité de certaines vues qui le traverse pourrait s'en trouver menacée.

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

Les vues depuis et vers le mont Royal

Calculateur de hauteur maximale - vue depuis la montagne

A (en m)	3000
B (en m)	1000
H1 (en m)	30
H2 (en m)	200
H3 (en m)	6
C (en m)	105

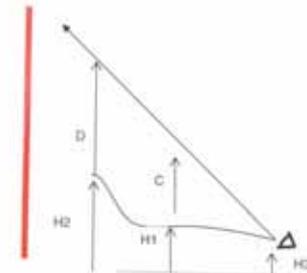
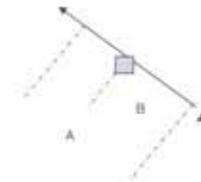


- A: Distance entre l'observateur sur la montagne et le rivage (en m)
- B: Distance entre l'observateur et le terrain à construire (m)
- H1: Cote alti du terrain à construire (en m)
- H2: Cote alti du point d'observation (en m)
- H3: Cote alti au rivage (en m)
- C: hauteur maximum n'obstruant pas la vue (en m)

$$\begin{aligned} (H2-H3)/A &= (H1-H3+C)/(A-B) \\ (H2-H3)/A * (A-B) &= (H1-H3+C) \\ C &= ((H2-H3)/A * (A-B)) - H1 + H3 \end{aligned}$$

Calculateur de hauteur maximale - vue vers la montagne

A: Distance entre l'observateur et le bâtiment repère (en m)	2000
B: Distance entre l'observateur et le terrain à construire (m)	1500
D: Hauteur du bâtiment repère (en m)	60
H1: Cote alti du terrain à construire (en m)	20
H2: Cote alti du terrain du bâtiment repère (en m)	30
H3: Cote alti du point d'observation (en m)	6
C: hauteur maximum n'obstruant pas la vue (en m)	49



$$\begin{aligned} (H2-H3+D)/A &= (H1-H3+C)/B \\ (H2-H3+D)/A * B &= (H1-H3+C) \\ C &= (H2-H3+D)/A * B - H1 + H3 \end{aligned}$$

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

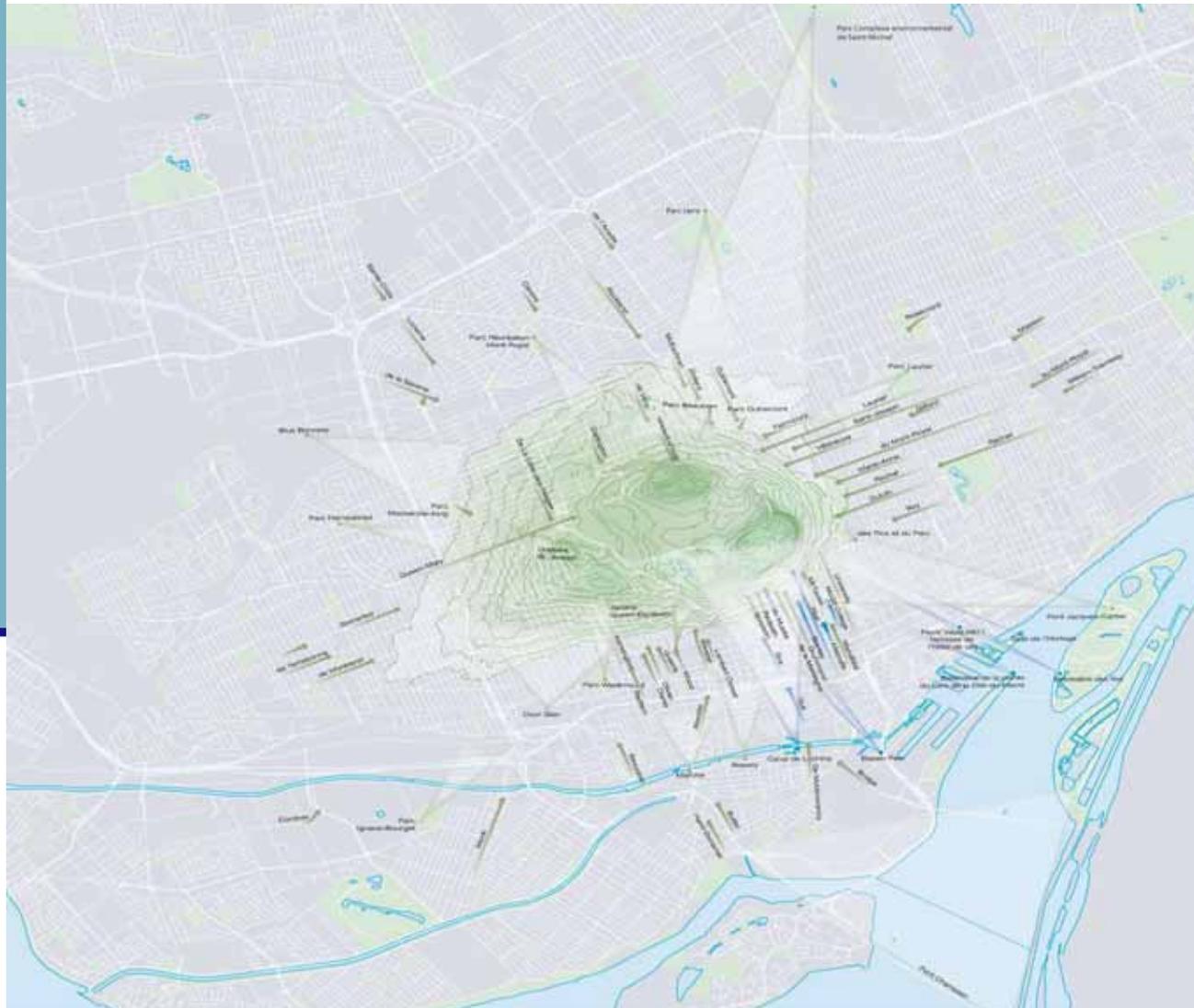
Les vues depuis le mont Royal



	Vue depuis le mont Royal	14
	Vue menacée depuis le mont Royal	+ 5
		<hr/>
		19
A.	Belvédère Kondiaronk	←
B.	Avenue des Pins en bordure du parc Rutherford	
C.	Rue Peel, angle avenue des Pins	←
D.	Rue de la Montagne, angle avenue Docteur-Penfield	←
E.	Clairière au nord de l'Hôpital général	←
F.	Intersection Cedar et Côte-des-Neiges	←
G.	Belvédère du parc Summit vers le sud	
H.	Parc King-George	
I.	Belvédère Roslyn	
J.	Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal	
K.	Belvédère du parc Summit vers le nord	
L.	Chemin Polytechnique de l'Université de Montréal	
M.	Pavillon principal de l'Université de Montréal	
N.	Axe Vincent-D'Indy	
O.	Belvédère Camillien-Houde	
P.	Voie Camillien-Houde vers le nord	
Q.	Mountain View (Cimetière Mont-Royal)	
R.	Sentiers de l'Escarpement du parc du Mont-Royal	
S.	Escalier Trafalgar	

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

Les vues vers le mont Royal



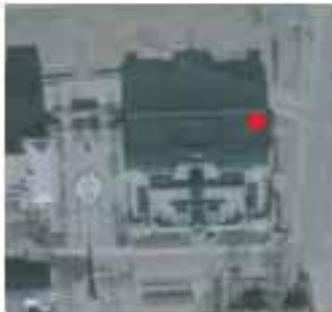
	Vue vers le mont Royal	72
	Vue menacée vers le mont Royal	+ 13
		85

- Belvédère des Îles
- Quai de l'Horloge
- Place Vauquelin
- Terrasse de l'hôtel de ville
- Belvédère Cité-du-Havre
- Bassin Peel
- Canal de Lachine
- Avenue McGill College
- Rue Metcalfe
- Rue Peel
- Rue Stanley
- Avenue du Musée
- Rue Guy

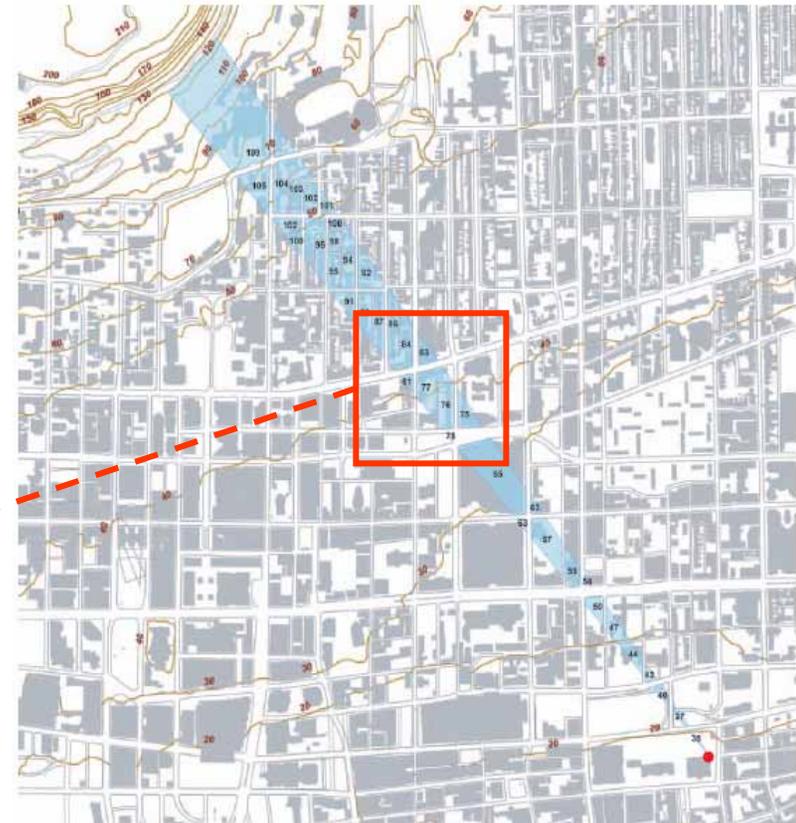
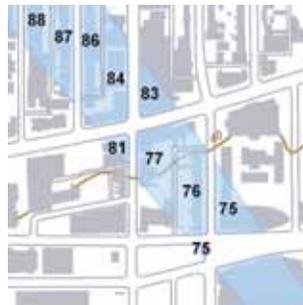
Assurer la protection et la mise en valeur des vues

La protection des vues (18) dont la pérennité pourrait être en jeu

Vue offerte depuis la terrasse de l'hôtel de Ville



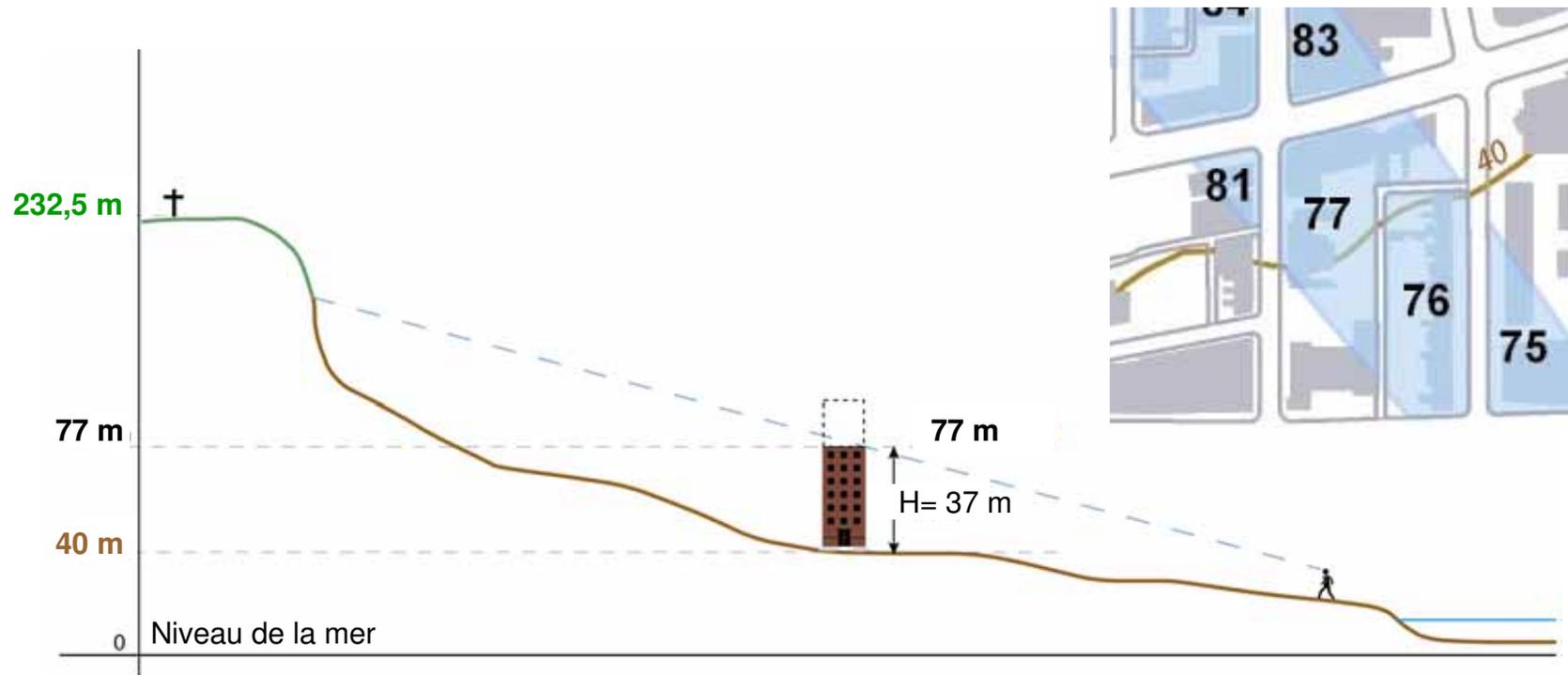
Point d'observation



Cotation du territoire couvert par le cône de vue

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

La protection des vues (18) dont la pérennité pourrait être en jeu



- 77 m : élévation (cote altimétrique) à partir de laquelle la vue serait obstruée
- 40 m : niveau le plus bas du terrain
- 37 m : hauteur de construction n'obstruant pas la vue

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

M e s u r e s

1. Ces nouvelles mesures amélioreront la performance des outils réglementaires existants et viendront s'inscrire au Document complémentaire qui sera donc bonifié par:
 - ✓ des illustrations de l'ensemble des vues inventoriées
 - ✓ des fiches pour chacune des « vues menacées »
2. Afin d'améliorer la qualité des vues, l'ajout de dispositions additionnelles est projeté dans le Document complémentaire, notamment quant au traitement des constructions au toit et des couronnements de bâtiments

Assurer la protection et la mise en valeur des vues



Les vues requérant
l'intégration soignée des
constructions au toit

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

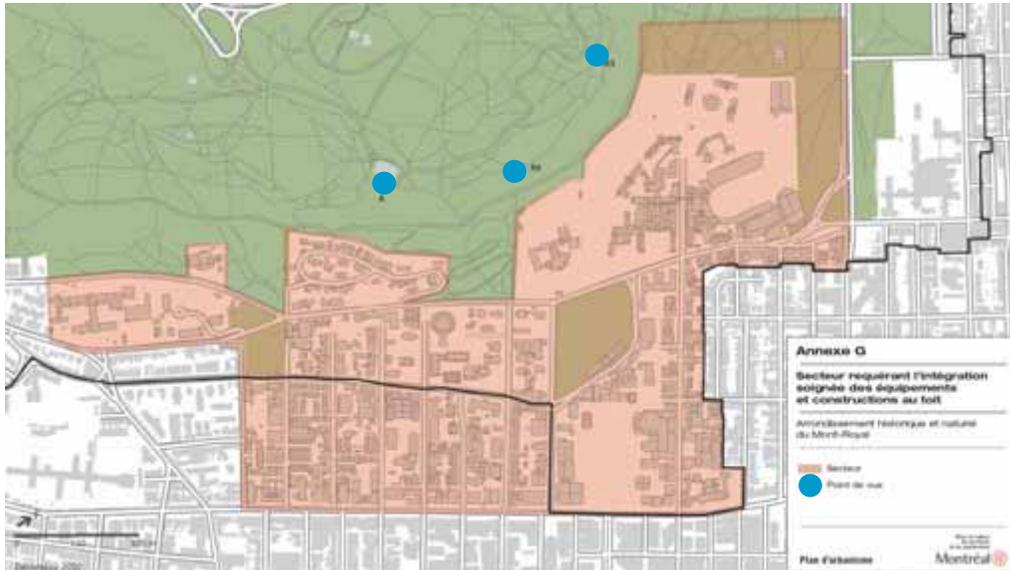
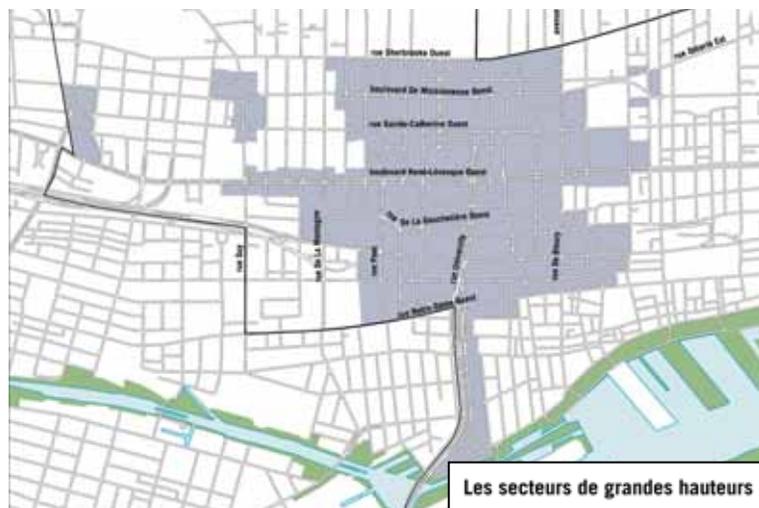


Figure 10

Secteur requérant l'intégration soignée des constructions au toit visibles depuis un des points d'observation



Secteur requérant l'intégration soignée des constructions au toit des bâtiments de grandes hauteurs

Assurer la protection et la mise en valeur des vues



Assurer la protection et la mise en valeur des vues

Les vues intérieures

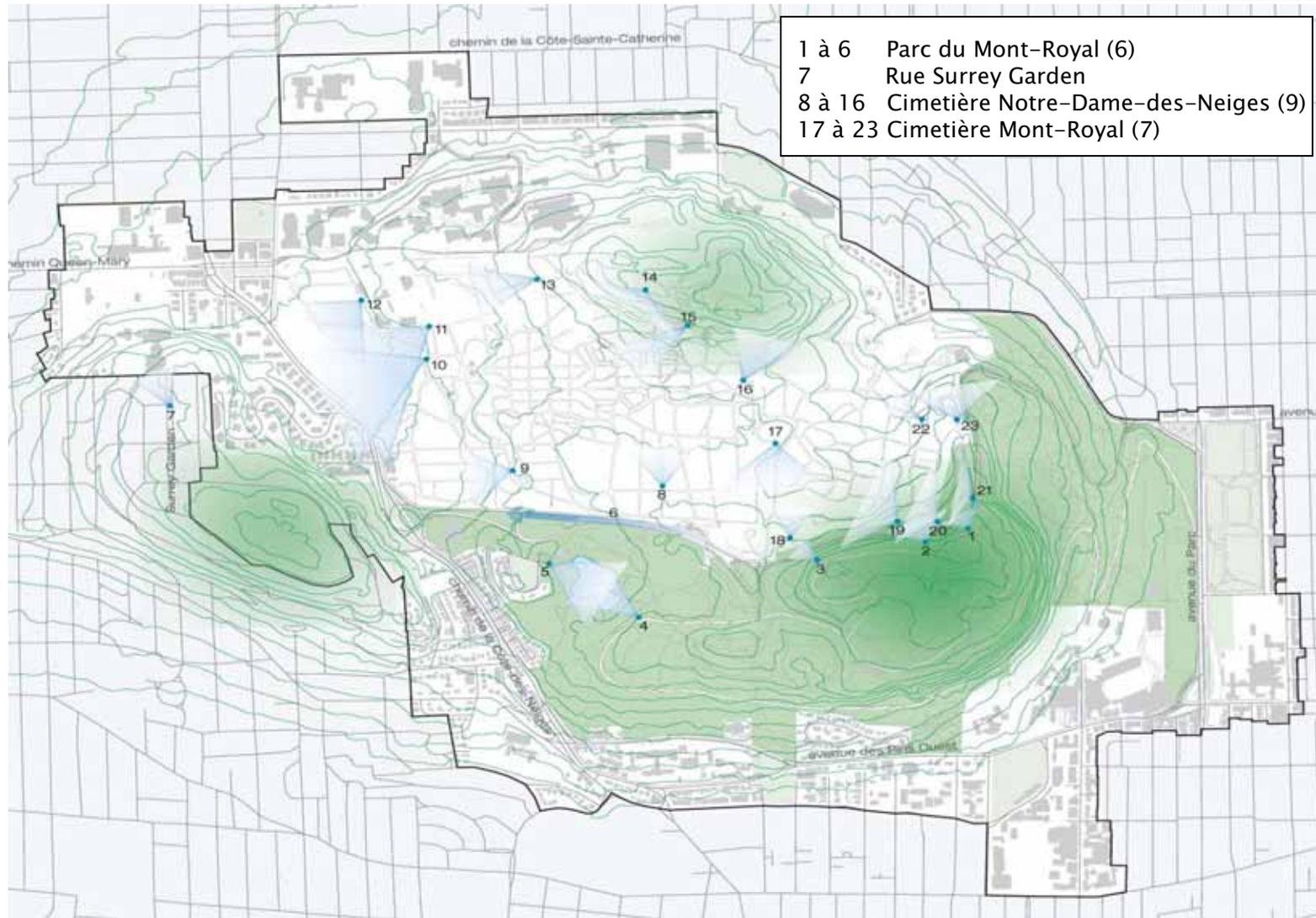
Mesures (suite)



3. Faire connaître les points d'observation offrant des vues intérieures de la montagne, notamment par leur identification au Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal

Assurer la protection et la mise en valeur des vues

Les vues intérieures



Assurer la protection et la mise en valeur des vues

Les vues intérieures



Assurer la protection et la mise en valeur des vues

Mesures (suite)

4. Améliorer l'aménagement et l'entretien des lieux d'observation



La protection et la mise en valeur du mont Royal

Merci

An aerial photograph of Montreal, Quebec, Canada, showing the city's urban landscape and the surrounding forested areas. The word "Merci" is overlaid in white text in the center of the image. The image captures a wide view of the city, including the St. Lawrence River, the Old Port, and the downtown skyline. The foreground shows a large stadium and various urban buildings. The background features a dense forest of trees, likely the Mont Royal area, under a clear sky.